

Pas de papier sans des personnes compétentes, en bonne santé et en sécurité

Rapport de bonnes pratiques pour
la sécurité et la santé dans l'industrie
européenne de la pâte et du papier



Co-financé par la DG Emploi, Affaires sociales
et Inclusion de la Commission européenne





Ce rapport élaboré conjointement par EMCEF et CEPI sous l'égide du dialogue social européen pour le secteur du papier a reçu le soutien financier de la Commission européenne, DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion (Appel à proposition RELATIONS INDUSTRIELLES ET DIALOGUE SOCIAL; Référence VP/2011 / 001; ligne budgétaire 04.03 03 01; référence de la proposition de projet: VP/2011/001/0208)

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que ses auteurs et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Sommaire

2	INTRODUCTION
3	PRÉFACE
5	PRÉSENTATION D'EMCEF ET DE CEPI
7	L'AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL
8	DESCRIPTION DU PROJET
9	INTRODUCTION AUX PRATIQUES
10	PRATIQUES
	Gestion
10	▶ Contrôles de sécurité horizontaux
12	▶ Gestion des sous-traitants
	Mesures ciblées
13	▶ « Lockout Tagout Tryout »
15	▶ Corde antichutes
16	▶ Protection des machines
18	▶ Accès sécurisé aux espaces confinés
20	▶ Sauvetage depuis l'intérieur d'un cylindre sécheur
22	▶ Vérin de levage hydraulique pour libérer des travailleurs pris au piège
24	▶ Chariot sur mesure pour bobine de papier
26	▶ Système de codage couleur pour améliorer la circulation
	Partage et apprentissage
28	▶ Catalogue audiovisuel de situations critiques
30	▶ Manuel pour l'observation des comportements sûrs dans l'industrie du papier
32	▶ La sécurité sans les mots
34	▶ Cinq minutes par jour pour la sécurité au travail
35	▶ Observation de la sécurité au travail
36	▶ Alertes sécurité
	Implication
38	▶ Dialogue Santé et Sécurité
40	▶ Cercles de santé
41	▶ « Pilier » Santé et Sécurité
42	▶ Groupe de travail Protection de la santé
44	▶ « Health and Fun »
46	▶ Prix « Idées sûres »
47	CONCLUSION
48	LETTRE DE LA COMMISSION
49	GLOSSAIRE
50	REMERCIEMENTS

Pas de papier sans des personnes compétentes, en bonne santé et en sécurité

La production de pâte à papier et de papier en Europe requiert l'utilisation de diverses ressources (matières premières, énergie, eau, produits chimiques...), parmi lesquelles les « personnes » sont les plus importantes.

Par nature, le processus de fabrication de la pâte à papier et du papier peut présenter des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Ces risques peuvent être liés à l'utilisation de certaines substances ou de certains produits, au fonctionnement de certaines machines, à l'exposition à des températures élevées, au transport et à la manutention de charges diverses, à la maintenance de l'équipement de production, etc.

En 2003, l'industrie européenne du papier s'est engagée à viser l'objectif du « zéro accident ». Avec EMCEF, le syndicat européen des travailleurs du papier, et sous l'égide du dialogue social sectoriel du papier, le projet de compilation d'un ensemble de bonnes pratiques concrètes pour la sécurité et la santé au travail a pu voir le jour avec le soutien financier de la Commission européenne.

Quelque 60 pratiques ont été envoyées par les membres d'EMCEF et de CEPI pour la rédaction de ce rapport. Un groupe de référence composé de représentants des travailleurs et des employeurs, a sélectionné

les 22 pratiques les plus exemplaires.

Ces pratiques peuvent s'appliquer à différents types d'usines de pâte à papier et/ou de papier, à différentes sortes d'activités (opérations quotidiennes, transport et manutention, maintenance) et, dans la plupart des cas, être adaptées et transposées. Vu la complexité des opérations de fabrication de la pâte à papier et du papier, il va de soi que les bonnes pratiques choisies ne sauraient en aucun cas être exhaustives, mais elles ouvrent la voie à l'identification et au partage d'autres pratiques exemplaires, dans le cadre d'une coopération constructive visant un objectif commun.

EMCEF et CEPI croient au mérite de la sensibilisation et du partage d'expérience, et espèrent que ce rapport deviendra l'un des outils de référence utilisés par les responsables de la santé et de la sécurité dans l'industrie européenne du papier. Il devrait contribuer aux efforts indispensables à fournir pour limiter les risques pour la santé et la sécurité au travail dans le secteur, toujours pour viser le « zéro accident ».



Introduction de Michael Vassiliadis, président d'EMCEF

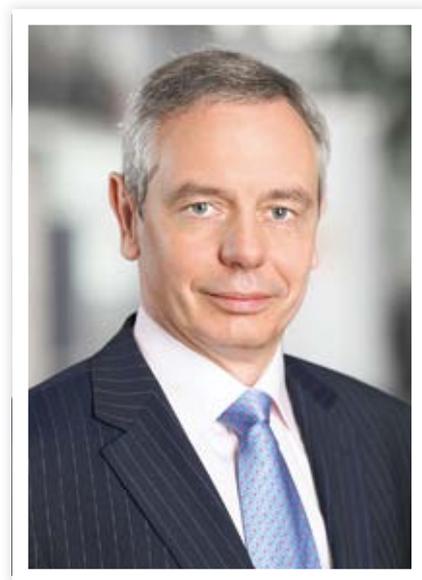
La santé et la sécurité des travailleurs sont au cœur des préoccupations d'EMCEF. Nous œuvrons en faveur d'effectifs en bonne santé qui travaillent dans des conditions sûres, qui soient dotés des compétences nécessaires et qui reçoivent une formation approfondie en matière de santé et de sécurité, non seulement dans le secteur papetier, mais aussi dans l'ensemble des industries manufacturières que nous représentons. La santé et la sécurité au travail sont et resteront l'un de nos principaux axes de travail au sein de la nouvelle Fédération européenne des travailleurs industriels (industriAll) que nous avons créée avec nos collègues de la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) et la Fédération syndicale européenne Textiles, Habillement et Cuir (FSE:THC) en mai 2012.

Le projet du Comité de dialogue social européen du secteur du papier, et la brochure qui a pu être rédigée suite aux discussions approfondies et enrichissantes te-

nues par les experts en santé et sécurité de CEPI et d'EMCEF, sont un bon exemple de ce qu'est le dialogue social européen et de ce que nous préconisons au niveau européen, ainsi qu'au niveau national et de l'industrie. Il reconnaît le fait que des mesures de santé et sécurité au travail et de prévention des risques doivent être prises avec la participation des représentants des travailleurs, lesquels, puisqu'ils sont directement aux prises avec la réalité du travail en usine et ses dangers, peuvent faire des contributions d'une importance cruciale.

Nous considérons ce rapport sur les bonnes pratiques comme un outil utile et nous espérons qu'il motivera l'apprentissage et la mise en place de mécanismes de prévention des risques, dans le cadre d'une coopération étroite entre la direction et les travailleurs.

Michael Vassiliadis
Président d'EMCEF



Introduction du président de CEPI

Les effectifs humains représentent une ressource indispensable à tous les niveaux de l'industrie papetière et de la pâte à papier, ainsi qu'un facteur crucial à la compétitivité de notre secteur. Ils nous soutiennent dans l'édification des trois piliers du développement durable : la performance économique, l'impératif environnemental et la perspective sociale. L'expérience, les connaissances et les compétences sont ce qui permet aux usines et entreprises européennes de se distinguer sur la scène mondiale.

Il est donc essentiel de pouvoir garantir à l'ensemble du personnel, des ouvriers aux dirigeants, un environnement de travail sûr et sain, et CEPI peut y contribuer.

Promouvoir une « culture » de la santé et de la sécurité est un combat que les en-

treprises doivent mener au jour le jour : les contraintes de temps et la routine peuvent en effet amener à négliger les procédures minimales en la matière.

Dans ce contexte, le rapport sur les bonnes pratiques, élaboré conjointement par CEPI et EMCEF, sera un rappel constant de l'importance de la santé et de la sécurité dans l'industrie. Il servira également de boîte à outils pratique pour les responsables concernés.

Dans son premier rapport sur le développement durable de 2003, l'industrie s'est engagée à viser l'objectif du « zéro accident ». Ce rapport constitue un pas supplémentaire dans cette direction.

Jussi Pesonen, Président de CEPI



À propos de CEPI



La Confédération européenne des industries du papier (Confederation of European Paper Industries, CEPI) est une organisation à but non lucratif basée à Bruxelles, qui défend les réalisations de ses industries et la valeur de leurs produits. Son expertise collective représente une source d'informations unique à la fois pour et sur l'industrie. CEPI coordonne des échanges d'expériences et de connaissances entre ses membres, et elle est en mesure de fournir une assistance technique aux législateurs et d'identifier des experts indépendants sur des thèmes spécifiques, comme l'industrie, l'environnement, l'énergie, la foresterie, le recyclage et la compétitivité en général. Grâce à CEPI, l'industrie du papier jouit d'une meilleure visibilité

et peut intervenir sur des thèmes émergents, en faisant des contributions éclairées et constructives au nom de l'industrie. CEPI a pour vocation de valoriser l'industrie du papier en tant qu'exemple de secteur d'activité durable, bien placé pour fournir des solutions aux défis climatiques et environnementaux actuels, y compris en matière de biodiversité.

Avec son réseau de 19 pays membres (17 membres de l'Union européenne, plus la Norvège et la Suisse), CEPI représente quelque 700 entreprises productrices de pâte à papier, papier et carton en Europe (des petites et moyennes entreprises comme des multinationales), et 1000 usines. Ensemble, elles représentent 25 % de la production mondiale.

À propos d'EMCEF



La Fédération européenne des syndicats des mines, de la chimie et de l'énergie (European Mine, Chemical and Energy Workers' Federation, EMCEF) représente aujourd'hui 2,2 millions d'employés et d'ouvriers dans 35 pays et 131 syndicats nationaux.

EMCEF est membre de la Confédération européenne des syndicats (CES) et coopère avec 11 autres fédérations syndicales européennes au sein de la CES. EMCEF travaille également avec la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (International Federation of Chemical, Energy, Mine and General Workers' Unions, ICEM). Ses membres sont présents dans une vaste gamme de secteurs industriels : les secteurs de la chimie et de la transformation, l'énergie, la pâte à papier et le papier, le secteur pharmaceutique,

les secteurs du verre et de la céramique, etc.

EMCEF défend le dialogue social dans une Europe élargie et représente six comités de dialogue social sectoriel : papier, chimie, électricité, industries extractives, gaz, et le comité intersectoriel NEPSI. Elle s'est forgé une longue expérience en matière de création et de coordination de comités d'entreprise européens. Avec plus de 200 CEE dans l'ensemble de ces secteurs, EMCEF a participé très activement à la formation d'un élément important du dialogue social européen.

Trois fédérations syndicales européennes, à savoir EMCEF, la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) et la Fédération européenne Textiles, Habillement et Cuir (FSE-THC) se sont lancées dans la création d'une nouvelle organisation syndicale européenne plus forte, qui débutera ses activités en 2012 sous la dénomination industriAll – European Trade Union.



À propos du dialogue social européen du secteur du papier



En avril 2010, les organisations européennes d'employeurs et de travailleurs du secteur de la pâte à papier et du papier, CEPI et EMCEF, ont établi un dialogue sectoriel formel sous l'égide de la Commission européenne. En plus de contribuer à la prise de confiance des partenaires sociaux, le dialogue social représente une

opportunité unique d'envisager des actions communes, selon un programme de travail annuel établi et accepté bilatéralement. Le dialogue social du secteur du papier a déjà permis de prendre des positions communes sur des questions de politique afférentes au secteur, ainsi que d'organiser un atelier thématique sur la santé et la sécurité. C'est également dans ce contexte que le projet de rédaction de ce rapport a vu le jour.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Chaque année dans l'Union européenne, on dénombre près de 5600 accidents du travail à l'issue fatale, et des millions de personnes se blessent ou mettent leur santé en péril sur leur lieu de travail. Les travailleurs et les employeurs doivent être sensibilisés aux risques qu'ils encourent et apprendre à les gérer.

C'est pourquoi l'Union européenne a créé en 1996 l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (European Agency for Safety and Health at Work, EU-OSHA). L'EU-OSHA est le principal point de référence de l'UE en matière de sécurité et de santé au travail.

Il suffit parfois de quelques informations pour qu'un employeur ou un travailleur soit en mesure de remédier efficacement à un problème lié à la sécurité et à la santé. L'EU-OSHA a pour ambition de devenir le principal fournisseur de ces informations et de s'assurer de leur pertinence pour chaque utilisateur, quels que soient l'envergure de l'entreprise ou le secteur d'activité.

Le rôle central de l'EU-OSHA est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans l'Union européenne. Par conséquent, l'agence travaille de pair avec les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à la promotion d'une culture de la prévention des risques. Elle analyse les nouvelles études et statistiques disponibles sur les risques professionnels et anticipe les risques nouveaux et émergents par le biais de l'Observatoire euro-

péen des risques. Elle identifie et partage des informations, des bonnes pratiques et des conseils avec un grand nombre de publics, tels que les partenaires sociaux, les fédérations d'employeurs et les syndicats.

La principale activité de sensibilisation de l'EU-OSHA est la campagne « Lieux de travail sains », qui cible des thèmes différents tous les deux ans. La campagne « Lieux de travail sains » 2010–2011 à l'échelle de l'Europe avait pour thème la maintenance sûre. Sans une maintenance adéquate, la situation peut rapidement devenir dramatique sur le lieu de travail. Des partenaires nombreux et variés, dont CEPI et EMCEF, ont apporté leur contribution à la campagne « Lieux de travail sains » sur la maintenance sûre.

Le présent rapport sur les bonnes pratiques de santé et de sécurité dans l'industrie européenne du papier fait non seulement référence à la campagne « Lieux de travail sains » 2010–2011, qui était déjà en cours lorsque le projet CEPI-EMCEF a été lancé, mais aussi à la nouvelle campagne « Lieux de travail sains » 2012–2013 intitulée « Ensemble pour la prévention des risques ».



Healthy Workplaces



European Agency
for Safety and Health
at Work



Healthy Workplaces



Description du projet

Le 20 octobre 2010, dans le contexte du dialogue social sectoriel européen du papier, EMCEF et CEPI ont organisé un atelier sur les pratiques de santé et sécurité dans les industries européennes du papier. Par le biais de présentations illustrant diverses situations, usines et régions, l'atelier a permis d'identifier les nombreux aspects de la prévention et de la résolution des problèmes de santé et de sécurité.

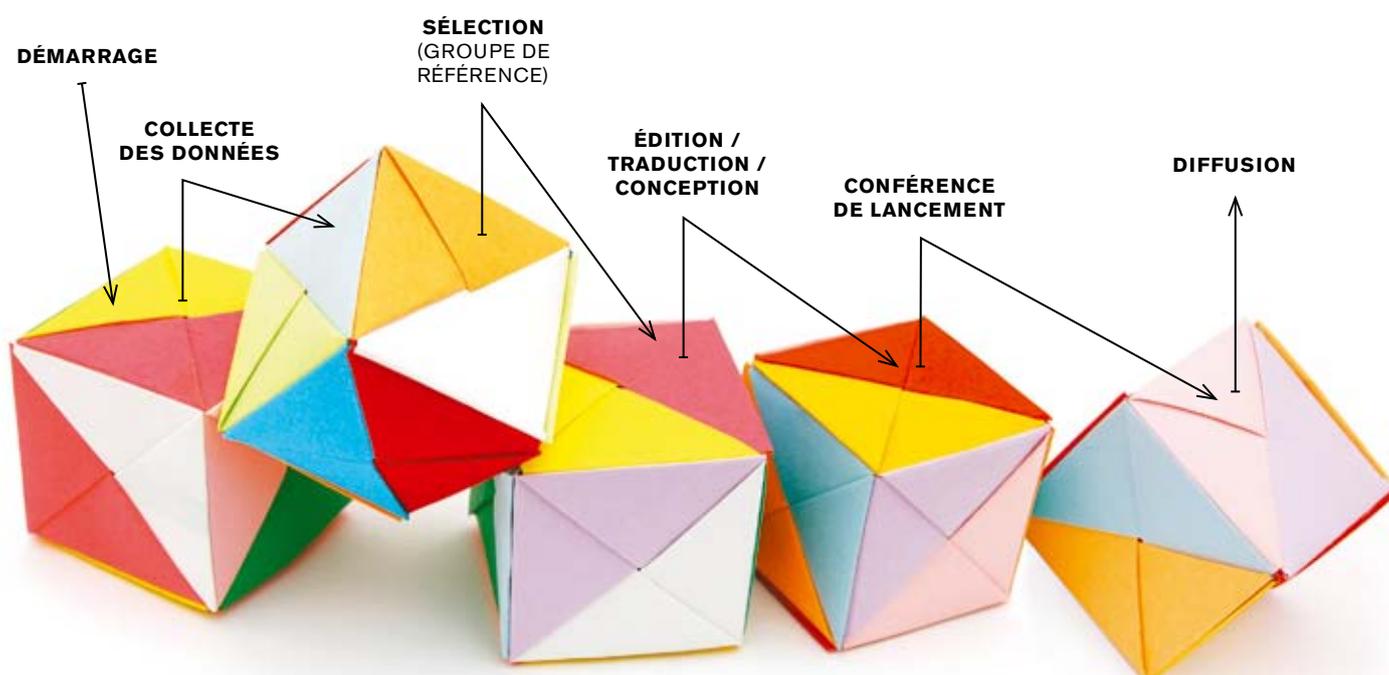
Lorsque l'opportunité de mener un projet commun, s'appuyant sur l'implication ferme d'EMCEF et de CEPI et sur le soutien financier de l'UE, a été identifiée, les partenaires du secteur du papier ont choisi de travailler ensemble à la sensibilisation, l'échange d'informations et le partage d'expériences en matière de santé et de sécurité.

Le projet, qui a permis d'élaborer le présent rapport, a été dirigé par un groupe de pilotage composé de représentants des secrétariats permanents d'EMCEF et de CEPI. Pour s'assurer de la pertinence et la validité du contenu, un groupe de référence, composé d'experts en santé et sécurité nommés par les deux organisations, a été formé.

EMCEF et CEPI se sont enquis des bonnes pratiques de santé et de sécurité en place dans le secteur du pa-

pier en faisant remplir un questionnaire, pour garantir un minimum de cohérence parmi les réponses. Sur les nombreuses contributions reçues, le groupe de référence a été invité à effectuer une sélection sur la base d'une grille de pointage, en prenant en compte la qualité de la pratique, mais aussi sa reproductibilité/transposabilité et les aspects du processus de fabrication du papier concernés (c.-à-d. transport et manutention, maintenance, opérations quotidiennes). Une attention spéciale a été accordée aux pratiques relatives au travail de maintenance, car EMCEF et CEPI ont toutes deux participé à la campagne « Lieux de travail sains » sur la maintenance sûre de l'EU-OSHA.

Le processus de sélection a permis d'obtenir un ensemble de 22 bonnes pratiques qui s'appliquent à toutes sortes de scénarios dans les fabriques de pâte à papier, de papier et de carton. Les bonnes pratiques sélectionnées ont été mises en forme de manière à rendre les informations compactes, concrètes et faciles à lire. L'objectif est d'utiliser ce rapport comme un outil pratique de réduction des risques dans l'ensemble des usines de pâte à papier, de papier et de carton en Europe.



Introduction aux pratiques

Le rapport présente 22 bonnes pratiques, classées dans 4 catégories thématiques.

GESTION

Cette section regroupe des pratiques ayant trait à la gestion générale de la santé et de la sécurité au travail. Les pratiques sont les suivantes :

- ▶ Contrôles de sécurité horizontaux 10
- ▶ Gestion des sous-traitants 12

MESURES CIBLÉES

Cette section comprend des mesures spécifiques qui répondent à un problème particulier de santé et de sécurité. Les pratiques sont les suivantes :

- ▶ « Lockout Tagout Tryout » 13
- ▶ Corde antichutes 15
- ▶ Protection des machines 16
- ▶ Accès sécurisé aux espaces confinés 18
- ▶ Sauvetage d'un cylindre sécheur 20
- ▶ Vérin de levage hydraulique pour libérer des travailleurs pris au piège 22
- ▶ Chariot sur mesure pour bobine de papier 24
- ▶ Système de codage couleur pour améliorer la circulation 26

PARTAGE ET APPRENTISSAGE

Cette section suggère des moyens de partager les expériences et d'apprendre les uns des autres. Les pratiques sont les suivantes :

- ▶ Catalogue audiovisuel de situations critiques 28
- ▶ Manuel pour l'observation des comportements sûrs dans l'industrie du papier 30
- ▶ La sécurité sans les mots 32
- ▶ Cinq minutes par jour pour la sécurité au travail 34
- ▶ Observation de la sécurité au travail 35
- ▶ Alertes sécurité 36

IMPLICATION

Cette section souligne l'importance de l'engagement des personnes et de l'alignement de leur comportement personnel sur la stratégie de santé et de sécurité. Les pratiques sont les suivantes :

- ▶ Dialogue Santé et Sécurité 38
- ▶ Cercles de santé 40
- ▶ Pilier Santé et Sécurité 41
- ▶ Groupe de travail Protection de la santé 42
- ▶ « Health and Fun » 44
- ▶ Prix « Idées sûres » 46

Contrôles de sécurité horizontaux

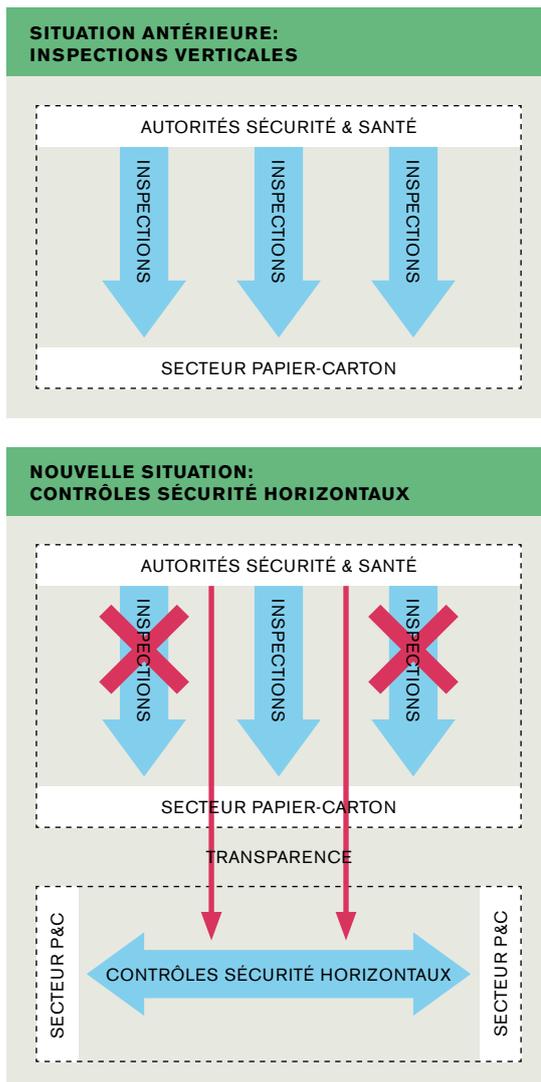
Pays-Bas

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- Santé



Contexte :

L'industrie néerlandaise du papier et du carton souhaite devenir l'une des industries les plus sûres et les plus saines aux Pays-Bas.

Suite à une campagne qui a permis une réduction massive du nombre d'accidents, celui-ci s'est stabilisé. Un système qui aide les membres à améliorer les conditions de santé et sécurité était donc nécessaire.

Ce nouveau système permet aux entreprises participantes de recevoir régulièrement des conseils gratuits en matière de santé et sécurité. Cela va au-delà de l'évaluation de la mise en œuvre de la publication « H&S Dutch Paper Regulations Book ». Les contrôles de sécurité permettent d'approfondir les connaissances en santé et sécurité au sein d'une entreprise.

Le fait de participer à ce système peut avoir un impact positif sur les évaluations effectuées par les autorités néerlandaises de santé et sécurité. Avant qu'une autorité ne rende visite à une entreprise du secteur du papier et du carton, elle vérifie si l'entreprise participe au système des contrôles de sécurité et si elle souhaite communiquer son rapport officiel. Les résultats de ce rapport sont pris en compte dans la décision finale de l'autorité de rendre visite ou non à l'entreprise.

Description de la pratique :

Tous les trois ans, les entreprises participantes reçoivent la visite d'experts éminents en santé et sécurité. Tous ces experts travaillent dans l'industrie du papier et du carton. Pendant un contrôle de sécurité, les experts commencent par s'entretenir avec le PDG, le comité d'entreprise et le responsable S&S, auxquels les experts expliquent la signification du contrôle de sécurité et son déroulement. Après l'entretien, l'évaluation des risques, le plan d'action S&S et le niveau de mise en œuvre de la publication « H&S Dutch Paper Regulations Book » sont contrôlés, puis certains thèmes de santé et sécurité sont examinés.

Ces thèmes diffèrent chaque année et sont basés sur les statistiques d'accidents. Les premiers résultats sont expliqués à la fin de la journée lors d'une réunion avec le PDG, le comité d'entreprise et le responsable S&S. Au cours des semaines suivantes, les experts en santé et sécurité préparent un rapport sur les résultats de la visite. Ce rapport se divise en une section formelle et une section informelle. La section formelle comprend les résultats et les recommandations basées sur les thèmes de santé et sécurité annuels. La section informelle se concentre sur les thèmes de santé et sécurité plus larges et contient de nombreux conseils visant à améliorer la santé et la sécurité dans l'entreprise.

À la fin de l'année, l'association prépare un rapport récapitulatif à partir de l'ensemble des rapports des entreprises. Cela donne une idée du niveau de santé et sécu-

rité dans l'industrie néerlandaise du papier et du carton, et le résultat peut être communiqué aux autorités locales et nationales.

Qui met en œuvre la pratique ?

Trois associations du secteur du papier et du carton mettent en œuvre le système des contrôles de sécurité. L'objectif était de concevoir un système qui conviendrait à tout le monde et inciterait autant d'entreprises que possible à participer.

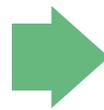
Les associations ont mis la pratique en œuvre, mais chacun de leur membre peut décider de participer ou non. Si un membre accepte de participer, il peut intervenir sur les résultats des contrôles de sécurité ; s'il refuse, il ne pourra revenir sur sa décision.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

L'industrie du papier occupe une place unique aux Pays-Bas, car il s'agit de la première industrie à concevoir et mettre en œuvre une telle pratique. Cette pratique a permis d'améliorer les relations avec les autorités néerlandaises de santé et sécurité. En outre, le système intéresse d'autres secteurs.

Grâce à cette pratique, une attention constante est portée aux thèmes de santé et sécurité dans le secteur.

Pratiques similaires :



Il est très important d'observer régulièrement les processus de travail dans une papeterie d'un œil neuf. L'approche horizontale n'est pas la seule possibilité : il existe d'autres systèmes en vigueur.

Les audits de sécurité en Suède consistent à effectuer des visites de sécurité entre différentes usines d'un groupe ou entre divers services d'une usine.

Les visites de sécurité en Espagne consistent à visiter chaque section d'une usine chaque année, avec le concours de représentants de la sécurité, des responsables des sections et des chefs de la sécurité, afin de contrôler les installations, la conformité aux règles de sécurité en vigueur, les risques d'accident et tout autre danger potentiel.

Une pratique similaire existe en Allemagne, appelée « Inspection du travail par la commission sécurité du comité central d'entreprise ». Une fois par an, un groupe de travail est formé avec le spécialiste de la sécurité au travail et des représentants des divisions et usines. Le groupe visite chaque lieu de travail pour donner son point de vue, ce qui évite d'avoir une vision cloisonnée des choses.

Gestion des sous-traitants

Italie

SECTEURS CONCERNÉS

- Usine de pâte à papier
- Usine de papier
- Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

La norme OSHAS 18001:2007 définit les systèmes de contrôle qu'une entreprise doit mettre en œuvre pour garantir que les activités effectuées par des sous-traitants sont conformes aux engagements pris par l'entreprise dans sa politique de santé et sécurité et à la législation en vigueur.

Il est nécessaire de faire le lien entre les risques présents sur les lieux d'exécution et les risques inhérents au contrat d'externalisation. Ces risques, dont la gestion est régie par des règles et réglementations spécifiques et contraignantes, peuvent être exprimés en termes de contribution faite par chaque personne issue d'une entreprise externe à la création de risques pour la santé et la sécurité des employés de l'organisation (p. ex. la génération de bruit, l'utilisation de substances dangereuses).

Afin d'éliminer ou de réduire le risque d'interférence, la solution la plus communément adoptée par les entreprises consiste à réglementer les activités des sous-traitants, principalement par le biais de documents d'évaluation des risques partagés.

Cela s'avère généralement compliqué, parce que plusieurs services d'une même entreprise sont souvent concernés, et qu'il est difficile d'identifier les interférences générées concrètement par des activités distinctes. Par conséquent, seuls les risques liés à des activités indépendantes sont identifiés la plupart du temps.

Description de la pratique :

Un formulaire prévu à cet effet permet à l'entreprise d'identifier et de gérer le soi-disant « risque d'interfé-

rence », c'est-à-dire le risque d'accident auquel un travailleur est exposé à cause de tâches exécutées par des employés d'autres entreprises impliqués dans le même processus de travail.

Nous parlons d'interférences lorsqu'il existe un « contact dangereux » entre le personnel de l'entreprise maître de l'ouvrage et l'un des sous-traitants, ou entre le personnel de diverses entreprises travaillant dans le même environnement.

Le formulaire permet d'identifier les facteurs de risque et les risques associés à l'interférence, de les évaluer et de définir des mesures à prendre pour les contrôler et, pour finir, de déterminer le risque résiduel associé à l'interférence.

Qui met en œuvre la pratique ?

La pratique est mise en œuvre par le responsable de la santé et de la sécurité et le responsable de l'exploitation. Ces derniers doivent compléter le formulaire juste avant d'entamer les opérations de maintenance impliquant des travailleurs externes.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Le formulaire est simple et rapide à remplir. Il prouve qu'une évaluation a été effectuée et que des mesures préventives ont été prises. Il permet également de constituer une base de données de mesures possibles pour des activités similaires, et donne aux travailleurs des instructions précises par écrit sur la manière de fonctionner en présence de sous-traitants.

Le succès de cette pratique a été mesuré en observant les activités contrôlées depuis son introduction. Il a été possible d'identifier plusieurs solutions, telles que :

- ▶ Décaler l'emploi du temps lorsque deux activités ou plus se produisent en même temps, pour éviter les interférences entre les travailleurs et/ou les équipements au sein du même processus de travail ;
- ▶ Gérer dans l'espace les phases de travail qui ne doivent pas nécessairement intervenir directement ou à proximité du composant en cours de maintenance (p. ex. préassemblage, peinture, etc.) ;
- ▶ Adopter des procédures de fonctionnement spécifiques, y compris par exemple le port d'équipement de protection personnelle spécial uniquement durant les activités qui impliquent un risque d'interférence.

« Lockout Tagout Tryout »

Pays-Bas

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- Santé

Contexte :

Les activités de maintenance et de réparation sont très risquées et exposent les travailleurs à des libérations accidentelles d'énergie, potentiellement mortelles. Il existe un risque de contact avec de l'électricité, de la vapeur, de l'air et de l'eau à haute pression, ou d'entraînement dans une machine en mouvement suite à un redémarrage prématuré.

La Royal Netherlands Paper and Board Association (Royal VNP) a identifié le verrouillage, l'étiquetage et l'essai (« Lockout Tagout Tryout ») comme une procé-

sure de sécurité importante pour ses membres en matière de contrôle de ces risques, et a fondé un groupe pour mettre au point la procédure.

Bien que la procédure « Lockout Tagout Tryout » semble évidente, des ajustements sont nécessaires pour que cette méthodologie puisse être appliquée dans une organisation existante.

Description de la pratique :

« Lockout Tagout Tryout » est une procédure de sécurité utilisée pour s'assurer que les machines et installations dangereuses sont correctement éteintes et ne redémarrent pas avant l'achèvement des travaux de maintenance ou de réparation.

Elle nécessite le blocage de toutes les sources d'énergie avant le démarrage de l'intervention. La procédure « Lockout Tagout Tryout » utilise des cadenas et des étiquettes, l'objectif étant que l'employé qui travaille sur la machine soit le seul en mesure de débloquer la source d'énergie. Seule la personne qui met la machine hors tension et fixe le cadenas et l'étiquette est autorisée à déverrouiller le cadenas, enlever l'étiquette et remettre la machine sous tension. Une étiquette doit être fixée au dispositif de verrouillage pour indiquer que la machine ne doit pas être allumée.

La méthodologie « Lockout Tagout Tryout » a été mise



au point par un groupe de spécialistes en sécurité qui a conjointement rédigé une documentation sur la question, destinée à l'industrie néerlandaise du papier. Dans le cadre de la coopération entre les syndicats néerlandais et l'inspection néerlandaise du travail (Arbeidsinspectie), il a été convenu de mettre cette procédure de sécurité en application dans les papeteries.

La mise en application de la procédure « Lockout Tagout Tryout » est vérifiée lors d'inspections formelles ainsi que de « contrôles de sécurité » volontaires : l'objectif est de garantir l'adoption de cette pratique dans l'ensemble des papeteries affiliées dans les années à venir.

Le système « Lockout Tagout Tryout » doit être utilisé lors des interventions de maintenance ou de réparation à toutes les étapes de la fabrication de pâte/papier.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

La procédure « Lockout Tagout Tryout » s'est avérée très efficace pour protéger les travailleurs des libérations accidentelles d'énergie pendant les activités de maintenance.

Elle réduit non seulement le risque de blessure pendant les opérations de maintenance, mais évite aussi les dégâts matériels et les risques d'incendie.

La procédure « Lockout Tagout Tryout » oblige les équipes à revoir les rôles et les responsabilités. Son approche structurée peut contribuer à limiter la durée totale des arrêts grâce à une préparation et une planification améliorées.

Qui met en œuvre la pratique ?

Les directeurs d'usine, les opérateurs de production, les employés chargés de la maintenance et les intervenants extérieurs.

La direction de l'usine est responsable de la sécurité dans ses locaux. La décision de mettre en place une

procédure à l'échelle de l'usine telle que la procédure « Lockout Tagout Tryout » ne peut être prise qu'avec le soutien sans réserve de l'équipe de direction.

La responsabilité de la mise en œuvre incombe au groupe chargé de la maintenance qui doit appliquer la procédure pour sa propre sécurité.

« Lockout Tagout Tryout » est une procédure simple et il est facile de voir si elle est appliquée par les opérateurs concernés ou non. La mise en œuvre de cette pratique nécessite des solutions et des instructions adaptées à chaque situation et, par-dessus tout, l'engagement sans réserve de la direction.

Toutes les personnes impliquées doivent être déterminées à la respecter, car elle peut changer la manière dont les travaux de maintenance sont effectués.

Les employés chargés de la maintenance ne sont pas toujours conscients des risques auxquels ils seraient exposés sans la procédure « Lockout Tagout Tryout », et ils apprécient peu le fait de devoir prendre des mesures supplémentaires avant de pouvoir intervenir sur une panne.

Cependant, cette procédure ne fonctionne pas si elle est appliquée partiellement, car les personnes apprennent à se fier aux cadenas et étiquettes censés les protéger. Il est très important que les superviseurs et les responsables soutiennent l'initiative et prennent le temps de vérifier que la procédure « Lockout Tagout Tryout » est utilisée correctement, en particulier pendant la phase de mise en œuvre.

Informations complémentaires :

Toutes les informations relatives à la procédure « Lockout Tagout Tryout » sont disponibles (en néerlandais) dans un « catalogue » en ligne qui reprend divers documents traitant de la sécurité dans le secteur.

Voir <http://www.verbondpk.nl/Arbocatalogus/LTT>

Corde antichutes

Espagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- Santé

Contexte :

Il est très dangereux de travailler dans un pulpeur, même si l'ouvrier est attaché à une corde.

Un système d'antichutes a été installé à la demande des délégués à la prévention des risques pour éviter les accidents causés par des chutes dans le cadre d'activités nécessitant d'accéder aux pulpeurs et autres équipements similaires.

Description de la pratique :

Pour éviter aux travailleurs de chuter, des antichutes à rappel automatique ont été fixés au toit au-dessus des cuves et réservoirs de stockage dans lesquels il est nécessaire d'accéder par le haut. L'antichute évite au travailleur de tomber même s'il perd le contrôle. Il s'applique à toute partie de l'installation où des personnes travaillent en hauteur, comme dans des pulpeurs et des réservoirs de stockage.

Qui met en œuvre la pratique ?

Cette pratique est mise en œuvre par les délégués à la prévention des risques et le comité S&S.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

L'installation d'antichutes permet d'éviter les accidents lors des opérations de maintenance nécessitant d'accéder à l'intérieur des pulpeurs.

© RESCUE 3 BENEUX



Protection des machines (engagement)

Pays-Bas

SECTEURS CONCERNÉS

- Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

Le risque de pincement ou coupure est important dans la fabrication du papier. Sur certaines machines, l'engagement automatique du papier n'est pas disponible pour des raisons techniques et/ou économiques.

L'engagement manuel expose l'opérateur à divers risques, dont l'amputation de la main ou du bras, voire pire, et les fabricants de machines ne sont pas parvenus à résoudre ce problème.

La Royal Netherlands Paper and Board Association (Royal VNP) n'était plus disposée à accepter ces risques et a mandaté une équipe de spécialistes à rechercher une solution.

Description de la pratique :

Cette équipe a mis au point un prototype qui empêche l'opérateur de se coincer les doigts dans la position non protégée en réduisant l'ouverture de manière à ce qu'aucun membre, tel qu'une main ou un doigt, ne puisse pas-

ser. Après quelques modifications, une solution fonctionnelle a été trouvée : le protège-doigts.

Royal VNP a désigné cette solution comme un dispositif de sécurité important pour ses membres. Sa conception a été détaillée et présentée à l'inspection néerlandaise du travail (Arbeidsinspectie).

L'association recommande d'utiliser cette solution dans d'autres papeteries des Pays-Bas afin de limiter les risques liés à l'engagement.

Qui met en œuvre la pratique ?

La direction de l'usine est responsable de la sécurité dans ses locaux. Les ajustements techniques nécessaires pour installer les dispositifs de sécurité sur les machines requièrent des investissements financiers qu'il faut un certain temps pour obtenir. L'installation finale incombe à l'équipe de maintenance.

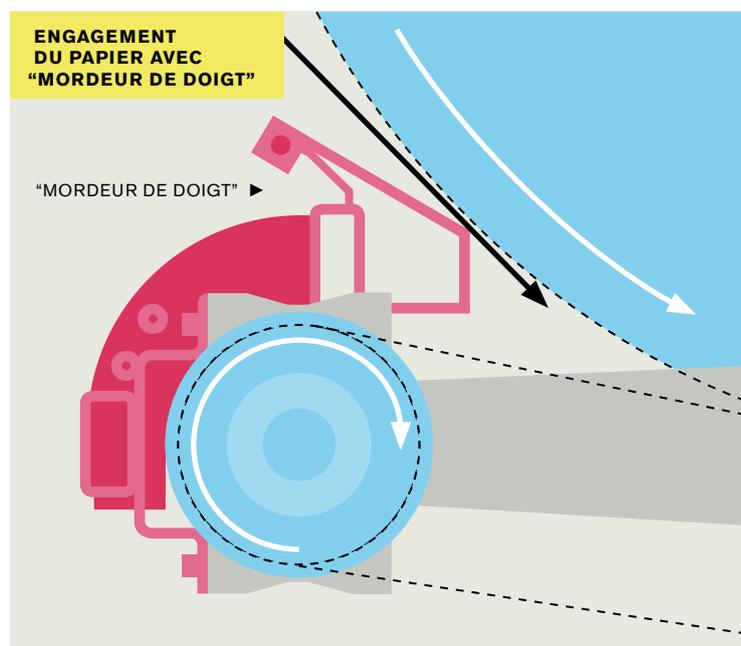
Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Le protège-doigts protège les bras, les mains et les doigts de l'opérateur pendant l'engagement du papier, en empêchant tout contact avec les parties en mouvements de la machine.

Informations complémentaires :

Toutes les informations relatives à la protection des machines sont disponibles (en néerlandais) dans un « catalogue » en ligne qui reprend divers documents traitant de la sécurité dans le secteur.

Voir <http://www.verbondpk.nl/Arbocatalogus/Doorleiden>



Accès sécurisé aux espaces confinés

Italie

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- Santé

Contexte :

Les accidents liés à l'accès aux espaces confinés et au travail dans ces espaces sont fréquents. Cette bonne pratique a été mise au point pour limiter le risque de blessures graves ou de décès lors des opérations de maintenance dans les pulpeurs, les réservoirs, les cuves, les sous-sols, etc.

Description de la pratique :

La bonne pratique décrit les mesures requises pour accéder aux espaces confinés, et modifie une procédure spécifique en particulier.

Pour certaines activités de maintenance, les travailleurs ont l'obligation d'entrer dans des espaces confinés, qui se caractérisent par un accès difficile et par une ventilation naturelle faible ou inexistante. Dans ces espaces confinés, et en présence de produits chimiques et de gaz dangereux, un accident grave peut se produire, pouvant entraîner des blessures importantes ou le décès.

L'objectif de cette bonne pratique est de définir les précautions et procédures à adopter pour exécuter un travail dans un espace confiné, présentant un risque potentiel d'exposition à des gaz dangereux, notamment l'hydrogène sulfuré (H₂S), et/ou d'une déficience en oxygène, et d'autres risques de type chute, etc.

Si une tâche doit être effectuée dans un espace confiné, une fois l'opération de nettoyage préliminaire terminée, tous les résidus enlevés et la ventilation forcée désactivée, l'opérateur vérifie la concentration en gaz à l'aide d'un instrument portable. Si cet instrument détecte la pré-



sence de gaz toxique, le masque de sécurité est utilisé pour sortir rapidement de l'espace confiné. En outre, si un accident se produit dans de telles circonstances, le masque de sécurité est utilisé pour secourir la personne blessée dans l'espace confiné.

Qui met en œuvre la pratique ?

Les superviseurs ont la responsabilité de mettre en œuvre la bonne pratique, car les travailleurs pénètrent dans des espaces confinés sur leur ordre.

Dans les premiers temps, dans certaines entreprises, une culture de la sécurité peu développée a entraîné un retard dans la mise en œuvre de cette nouvelle manière de travailler.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Cette bonne pratique a permis de réduire les risques auxquels les travailleurs sont exposés lorsqu'ils pénètrent dans des espaces confinés, et donc de rendre leur travail plus sûr.

Informations complémentaires :

L'Union européenne n'a introduit aucune législation spécifique sur le travail en espace confiné. Toutefois, la Directive-cadre du Conseil 89/391/CEE du 12 juin 1989 couvre tous les aspects de la sécurité et de la santé au travail. Les employeurs ont ainsi le devoir de prendre en compte les caractéristiques spécifiques de chacun lieu de travail (espaces confinés inclus). Des conditions spécifiques relatives aux espaces confinés sont incluses dans l'annexe IV de la Directive du Conseil 92/57/CEE du 24 juin 1992 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles (huitième Directive individuelle adoptée sous la Directive-cadre 89/391/CEE). L'annexe IV de la Directive du Conseil 92/57/CEE prévoit que, si nécessaire, l'atmosphère confinée doit être contrôlée et des mesures appropriées doivent être prises pour prévenir tout danger. Un travailleur ne peut en aucun cas être exposé à une atmosphère confinée à risque accru ; il doit au moins être surveillé en permanence de l'extérieur et toutes les précautions adéquates doivent être mises en œuvre afin qu'un secours efficace et immédiat puisse lui être apporté. D'autres informations sont disponibles ici : <http://osha.europa.eu/en/campaigns/hw2010/get-it-right/wrong-right/confined-spaces>.

Sauvetage depuis l'intérieur d'un cylindre sécheur

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

Il est très important de pouvoir venir en aide aux personnes en chaque endroit d'une papeterie. L'un des sauvetages les plus difficiles consiste à venir en aide à une personne qui s'est évanouie à cause de la chaleur et de l'humidité alors qu'elle travaillait à l'intérieur d'un cylindre sécheur.

Pour pénétrer dans le cylindre, la personne doit passer par un trou d'homme à l'avant de la machine, une ouverture ovale très réduite ne mesurant parfois que 40 cm de large et 30 cm de haut. L'accès est rendu encore plus difficile par la position du cylindre dans la machine, qui expose la personne à d'autres blessures lorsqu'il faut l'extraire ou la pousser à l'extérieur du cylindre sans dispositif adéquat.

Le constructeur allemand Voith a résolu ce problème en mettant au point un dispositif appelé « Prosafe ».

Description de la pratique :

« Prosafe », comme le montre l'image ci-dessous, est un dispositif qui permet d'attacher la personne blessée à une

coque rigide et légère conçue pour les cuves fermées avec des ouvertures latérales réduites, tels que les cylindres sécheurs, les cylindres de crêpage et les cylindres Yankee des machines à papier et à carton.

La solution « Prosafe » de Voith est une demie-coque avec des attaches amovibles, conçue de manière à pouvoir passer par le trou d'homme (une fois la personne blessée installée dessus).

Pour des résultats optimaux, l'équipe de sauvetages doit comprendre quatre personnes : deux à l'intérieur du cylindre et deux à l'extérieur. Elles doivent attacher le travailleur blessé à la coque « Prosafe » et la manœuvrer par l'ouverture réduite.

Qui met en œuvre la pratique ?

Le responsable de la santé et de la sécurité et les travailleurs ont la responsabilité d'utiliser « Prosafe ».

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

En cas d'urgence, les secours doivent intervenir rapidement. Par conséquent, les équipes d'intervention doivent avoir un dispositif adéquat à leur disposition lorsqu'il s'agit de pénétrer par un trou d'homme dans un cylindre sécheur ou autre. Grâce à « Prosafe », il est possible d'éloigner rapidement et simplement un travailleur blessé du lieu l'accident, même depuis l'intérieur d'un cylindre sécheur.

Informations complémentaires :

D'autres informations sont disponibles ici : http://www.prosafe.voithpaper.com/index_en.htm ; ou par e-mail à l'adresse prosafe@voith.com.



Vérin de levage hydraulique pour libérer des travailleurs pris au piège

Suède

SECTEURS CONCERNÉS

- Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

Il existe un risque qu'une personne se retrouve prise au piège entre le rouleau de papier et le tambour dans une enrouleuse. Il est possible d'arrêter rapidement la rotation dans la plupart des cas en utilisant l'arrêt d'urgence, mais la personne blessée ne peut pas être secourue parce que sa main ou son bras se retrouve coincé(e) entre le rouleau et le tambour de l'enrouleuse.

En général, aucun appareil capable de soulever rapidement les rouleaux pour libérer la personne blessée n'est disponible.

L'utilisation d'un vérin de levage hydraulique a été ins-

taurée pour pouvoir secourir un travailleur pris au piège entre les rouleaux sans avoir à attendre l'arrivée des pompiers.

Description de la pratique :

Un appareil de secours, capable de soulever des rouleaux en cas d'accident, est conservé dans un local de l'usine. Tous les équipements nécessaires sont placés sur un petit chariot qu'il est possible d'amener rapidement sur le lieu de l'accident. Le chariot contient un vérin et des coins en bois. Le vérin a également la forme d'un coin : il faut l'insérer sous le rouleau qui doit être soulevé, en prenant appui sur le sol ou un autre rouleau. On applique une pression hydraulique pour soulever le rouleau et libérer le travailleur pris au piège.

Qui met en œuvre la pratique ?

Cette pratique doit être mise en œuvre par la direction, le personnel chargé de la santé et de la sécurité, et les travailleurs.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Il est possible de secourir les travailleurs pris au piège bien plus rapidement et sans risquer d'aggraver la blessure.

Pratiques similaires :

Pour des motifs similaires, l'Allemagne a également conçu un dispositif de secours pour libérer une personne prise au piège. Un dispositif de levage a été conçu, construit et installé sur l'enrouleuse pour effectuer cette tâche en cas d'accident. L'utilisation du dispositif a été expliquée à l'ensemble des travailleurs.



Chariot sur mesure pour bobine de papier

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- Usine de pâte à papier
- Usine de papier
- Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

Déplacer des bobines d'un endroit à un autre peut s'avérer très complexe, en particulier dans les papeteries plus anciennes avec des allées et des portes étroites. En général, cette opération est effectuée à l'aide de chariots. Cependant, les bobines peuvent désormais peser jusqu'à 3 tonnes, ce qui rend leur transport quasi impossible. Étant donné qu'aucun véhicule motorisé adéquat n'était disponible à l'achat, une usine a décidé d'agir et de fabriquer un transporteur de bobines de papier relié à un transpalette électrique.

Description de la pratique :

Déplacer des bobines de papier, même petites (2,5 m de large, 3 tonnes) de l'atelier de production à l'atelier de transformation sur un chariot sans frein était une opération complexe et dangereuse à cause des allées et portes étroites et du caractère exigü de certains bâtiments. Il fallait également une grande force physique de la part du travailleur affecté à cette tâche.

Après avoir conclu qu'il fallait faire quelque chose pour cette situation, il s'est avéré qu'aucun système de transport de bobines proposant les caractéristiques suivantes n'était disponible sur le marché :

- ▶ Taille compacte
- ▶ Extrême manœuvrabilité
- ▶ Manipulation simple et évidente
- ▶ Transport sécurisé d'une bobine de papier par un seul travailleur
- ▶ Grande disponibilité et coûts de maintenance bas

Par conséquent, le service d'ingénierie, avec l'aide d'un fournisseur, a mis au point un dispositif, hybride entre un transpalette et un nouveau genre de chariot.

Le prototype a été fabriqué conformément aux demandes spécifiques des employés puis testé. Il a obtenu de très bons résultats. Depuis, trois chariots de ce type sont en fonctionnement.

Lorsque le chariot n'est pas relié au transpalette, un système de freinage automatique l'immobilise. Une fois les fourches insérées dans les rails de guidage et levées par le transpalette, le frein se désengage et les véhicules sont reliés de manière sécurisée.

On obtient ainsi un chariot qui peut être manœuvré en toute sécurité et avec une grande flexibilité par une seule personne.

Qui met en œuvre la pratique ?

La pratique a été mise en œuvre par les services de production et d'ingénierie et par l'expert en sécurité au travail de l'usine.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Sans ce chariot pour bobine de papier d'un nouveau genre, il peut être très risqué de transporter des bobines de papier dans une usine exigüe. Grâce à ce chariot sur mesure, le transport des bobines est bien plus sûr et peut être réalisé facilement par une seule personne.



Système de codage couleur pour améliorer la circulation

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

Des camions de toute l'Europe arrivent dans les usines, transportant des marchandises du monde entier, conduits par des personnes qui ne comprennent pas toujours l'allemand et qui doivent effectuer des chargements et des déchargements en divers endroits du site. La situation peut vite dégénérer en raison des risques d'erreurs et d'accidents.

La circulation sur le site doit être organisée de manière à ce que les déplacements soient fluides et sûrs.

Il n'est pas toujours nécessaire pour y parvenir de s'en remettre uniquement à la technologie, comme le montre l'exemple suivant.

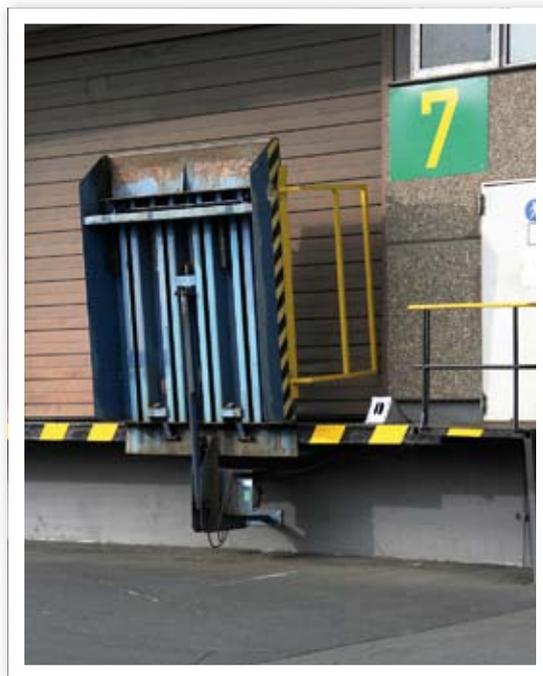
Description de la pratique :

Un groupe interdisciplinaire a utilisé l'approche *Kaizen* pour améliorer la circulation des camions sur le site en général, et en particulier le transport de produits chimiques.

Il a fallu trouver une solution économique, simple et sûre pour réguler la circulation, parfois chaotique. La solution retenue est un système de codage couleur, qui permet de réguler la circulation sur le site grâce à de simples panneaux de couleur.

Jusqu'alors, un employé devait guider le conducteur du camion (surtout lorsqu'il ne parlait pas l'allemand) jusqu'à sa destination. Cela n'est plus nécessaire.

Le principe est d'une simplicité remarquable : à son



arrivée, le conducteur du camion est accueilli par un membre du service de réception/expédition, qui lui montre quelle couleur il doit suivre et le numéro de la porte. Les panneaux font le reste. Tout le monde est satisfait du résultat, notamment les chauffeurs.

Qui met en œuvre la pratique ?

La pratique a été conçue par un groupe interdisciplinaire et mise en œuvre par le service logistique.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Même les conducteurs qui ne parlent pas la langue locale peuvent repérer le lieu de chargement/déchargement, rapidement et sans problème.



Catalogue audiovisuel de situations critiques

Espagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Le programme a débuté en 2005 avec le diagnostic de la situation en matière de santé et sécurité au travail dans le secteur. Le diagnostic initial a révélé certains aspects à améliorer, tels que la définition des rôles et des responsabilités, la planification préventive, les inspections de sécurité, l'adaptation de la formation à chaque poste, le système de permis de travail, et la modification des machines conformément à la législation en vigueur. Pour répondre à ces besoins, une série de projets a été lancée, dont le projet de Catalogue audiovisuel de situations critiques.

Description de la pratique :

Le catalogue audiovisuel, qui se présente sous forme d'un DVD, constitue peut-être le projet le plus complexe et ambitieux jamais entrepris par l'industrie espagnole du papier dans le cadre du programme de santé et sécurité.

Il se concentre sur les opérations considérées comme présentant les risques les plus élevés dans l'industrie du papier, et sur les situations dans lesquelles les accidents les plus graves se produisent. Ces opérations particuliè-

rement dangereuses sont regroupées en cinq catégories : travail en hauteur, travail en espace confiné, travail de maintenance et de nettoyage, utilisation de produits chimiques et travail à haute température.

Le catalogue fait bien plus que répertorier les situations particulièrement dangereuses : il décrit également en détail les mesures préventives à prendre dans chaque cas pour éviter les accidents et les maladies associés à ces opérations risquées. Cela inclut les procédures d'établissement de permis de travail pour ces opérations. Des vidéos de formation sur le sujet sont également fournies.

Qui met en œuvre la pratique ?

En 2005, l'Association des industries espagnoles de la pâte à papier, du papier et du carton (ASPAPPEL) et les syndicats FIA-UGT et FSC-CCOO ont lancé un programme sectoriel dédié à la santé et la sécurité au travail, dans le cadre duquel divers projets ont été et continuent d'être développés, notamment celui du catalogue audiovisuel.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Le catalogue audiovisuel constitue une documentation personnalisée qui permet aux travailleurs de comprendre comment se comporter et agir dans certaines situations critiques susceptibles de voir le jour dans les usines et les divers environnements de travail, afin de renforcer l'apprentissage et la sensibilisation.

L'objectif est de mettre cette documentation à la disposition du secteur pour l'utiliser lors des formations en santé et sécurité prodiguées aux travailleurs impliqués dans ces opérations.

Informations complémentaires :

Le DVD est disponible sur demande à l'adresse aspapel@aspapel.es.

Pratiques similaires :



Les Pays-Bas possèdent un catalogue en ligne qui a été mis au point par l'association néerlandaise des industries du papier et du carton. Ce catalogue peut également être utilisé pour montrer aux travailleurs quelles sont les situations critiques. Il est disponible à l'adresse : www.verbondpk.nl/arbocatalogus



Manuel pour l'observation des comportements sûrs dans l'industrie du papier

Espagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Le programme a débuté en 2005 avec le diagnostic de la situation en matière de santé et sécurité au travail dans le secteur. Le diagnostic initial a révélé certains aspects à améliorer, tels que la définition des rôles et des responsabilités, la planification préventive, les inspections de sécurité, l'adaptation de la formation à chaque poste, le système de permis de travail, et la modification des machines conformément à la législation en vigueur. Pour répondre à ces besoins, une série de projets a été lancée, dont le projet de Manuel pour l'observation des comportements sûrs.

Description de la pratique :

Le Manuel pour l'observation des comportements sûrs permet de concevoir des programmes de suivi des comportements sûrs au travail, afin de déterminer quels comportements doivent évoluer et quelles mesures sont nécessaires pour promouvoir la sécurité au travail.

Cette pratique a pour objectif de créer une véritable culture de la sécurité, en mettant l'accent sur le comportement sûr des travailleurs, afin de les sensibiliser davantage à la prévention. Il s'agit d'un outil majeur qui permet d'assurer l'efficacité de tout système de prévention avan-

cé. La diffusion des comportements sûrs des travailleurs, par le biais de l'information et de la formation, fait baisser la fréquence et la gravité des accidents.

Qui met en œuvre la pratique ?

En 2005, l'Association des industries espagnoles de la pâte à papier, du papier et du carton (ASPAPPEL) et les syndicats FIA-UGT et FSC-CCOO ont lancé un programme sectoriel dédié à la santé et la sécurité au travail, dans le cadre duquel divers projets ont été et continuent d'être développés.

Les responsables de la mise en œuvre de cette pratique sont les directeurs, les chefs de la fabrication, de la maintenance et du stockage, et le responsable de la santé et de la sécurité de l'entreprise.

Toutefois, pour une mise en œuvre efficace de cette méthode, il est nécessaire de faire participer les travailleurs, non seulement lorsqu'ils sont observés, mais aussi en tant qu'observateurs. Il faut également qu'ils participent à l'observation des cadres intermédiaires, c'est-à-dire les contremaîtres.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

L'application de la méthodologie proposée offre les bénéfices suivants :

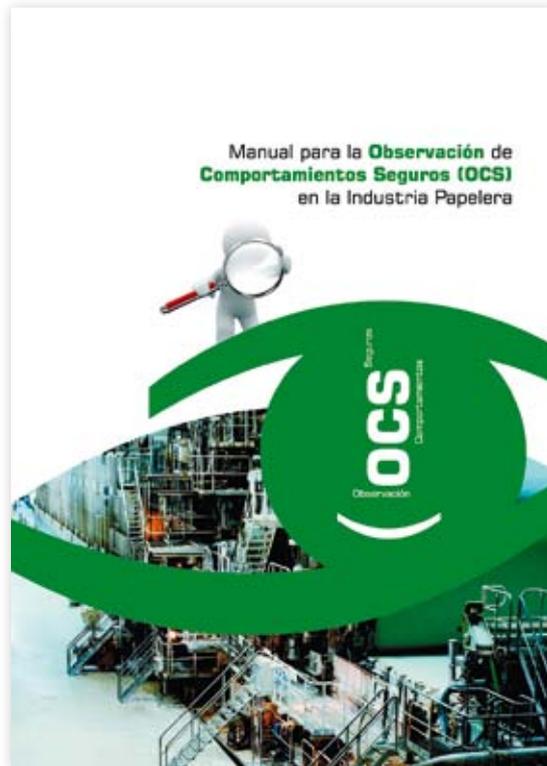
- ▶ Identification des comportements sûrs qui doivent être adoptés au travail
- ▶ Diffusion systématique et ordonnée de ces comportements aux travailleurs, afin qu'ils les perçoivent comme pertinents pour leur sécurité
- ▶ Accent sur les comportements adoptés au travail par le passé et sur la promotion d'une évolution progressive vers des comportements plus sûrs
- ▶ Identification et suppression des obstacles à l'évolution des comportements, dus à un manque d'information, un manque de formation, une mauvaise conception des facteurs organisationnels ou des déficiences dans les conditions de travail

L'évaluation de l'efficacité du programme est mesurée par l'analyse des informations collectées par le biais de questionnaires, avant et après l'intervention. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- ▶ Laisser suffisamment de temps aux observateurs pour effectuer leurs observations
- ▶ Laisser suffisamment de temps aux observateurs pour se familiariser avec le nouvel outil et observer leurs collègues au travail
- ▶ Définir un calendrier permettant aux comportements de référence de se stabiliser et de dégager des tendances concrètes en l'absence d'intervention
- ▶ Limiter la durée afin que les résultats de l'intervention puissent être observés dès que possible, pour éviter le problème de la désertion des participants en cas de longueur excessive du programme (plusieurs semaines suffisent dans la plupart des cas)

Informations complémentaires :

Manuel disponible au format électronique sur le site Web suivant : <http://www.aspapel.es/sites/default/files/publicaciones/Doc%20145.pdf>



La sécurité sans les mots

Portugal

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Il est nécessaire de contrôler très étroitement les risques pour les travailleurs externes, et les instructions détaillées de santé et sécurité, normalement prodiguées lors de sessions de formation, ne sont pas appropriées dans leur cas.

Les travailleurs externes veulent recevoir des informations simples, pragmatiques et directes, par exemple sur la nature des risques dans leur travail, quoi faire pour limiter les accidents et comment se comporter en situation réelle. La théorie ne les intéresse pas.

Une documentation de sécurité spécifique pour les travailleurs externes a donc été élaborée afin d'améliorer l'efficacité des communications en matière de santé et sécurité.

Description de la pratique :

Les manuels de poche, les livrets, les brochures et les fiches de sécurité sont très faciles à manipuler et conviennent parfaitement dans cette situation.

La documentation peut être utilisée à tout moment pour revoir les règles en matière de santé et sécurité, les bons comportements à adopter et les concepts de base, d'une manière pratique. Tous les documents ont été préparés en gardant à l'esprit les besoins spéciaux, les interrogations actuelles et les risques spécifiques afférents aux travailleurs externes. Les lacunes dans la maîtrise de la lecture et de la langue ont également été prises en compte.

La documentation est basée sur des documents détaillés traitant des risques et sur les contrats convenus entre l'usine de pâte à papier/l'usine de papier et les fournisseurs de services (maintenance et projets), mais

les aspects théoriques ont été minimisés.

Facile à lire, elle utilise le langage d'exploitation courant, à savoir : peu de mots, des images et beaucoup d'exemples pratiques. Ainsi, les travailleurs peuvent facilement s'y retrouver.

Ces documents de formation sont utilisés juste avant que les travailleurs externes n'entament des travaux de maintenance, des projets, des opérations de nettoyage et des services permanents sur site.

Les manuels de poche, brochures, fiches de sécurité, livrets, feuillets et autres documents relatifs à la santé et la sécurité au travail à l'intérieur de l'usine couvrent les thèmes suivants :

- ▶ Principaux processus et domaines de travail
- ▶ Risques au travail pour les activités principales
- ▶ Signalisation de sécurité
- ▶ Équipements de protection individuelle
- ▶ Mesures de protection collectives
- ▶ Règles/procédures de sécurité
- ▶ Procédures d'urgence

La documentation de sécurité pour les travailleurs externes est également utilisée pour compléter la formation en santé et sécurité prodiguée par le personnel de l'usine lorsque de nouveaux travailleurs y pénètrent pour la première fois.

Qui met en œuvre la pratique ?

Les documents à utiliser pour la formation des travailleurs externes doivent être choisis par le responsable de la santé et de la sécurité dans chaque usine. Les documents doivent ensuite être utilisés par les employés qui sont responsables de la formation des travailleurs externes avant que ces derniers ne débutent leur travail dans l'usine.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

L'utilisation de la documentation de sécurité pour les travailleurs externes se traduit par l'amélioration des comportements, un meilleur respect des règles de sécurité, l'utilisation régulière des équipements de sécurité, une manipulation plus sûre des machines/outils, et des améliorations en termes d'organisation, de nettoyage et d'autres points liés à la sécurité. Le nombre d'accidents mineurs et majeurs a baissé pendant les fermetures annuelles.

Pratiques similaires :

En Allemagne, il existe une autre manière de former les travailleurs externes avant qu'ils ne débutent leur travail dans une usine. Les travailleurs sont formés au préalable via Internet.

Lorsqu'ils arrivent à l'usine, certains d'entre eux sont soumis à un test pour vérifier qu'ils ont suivi la formation.

Seuls les travailleurs qui ont suivi la formation sont autorisés à travailler dans l'usine : ils reçoivent un badge à leur arrivée, qu'ils doivent porter pendant toute la durée de leur intervention.



Cinq minutes par jour pour la sécurité au travail

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Les questions de santé et de sécurité sont très importantes, mais elles ne sont pas suffisamment prises en compte dans les tâches quotidiennes courantes. Pour sensibiliser les travailleurs aux questions de santé et de sécurité, la pratique « Cinq minutes par jour pour la sécurité au travail » a été mise en place.

Description de la pratique :

Chaque semaine, un point clé est sélectionné parmi divers thèmes de santé et sécurité et brièvement décrit. Le thème de la semaine est également repris sur des affiches comportant des pictogrammes, placées sur toutes les machines, dans les salles de pause, sur les tableaux d'affichage et dans les bureaux.

Le matériel de formation à la sécurité comprend généralement cinq à six affiches différentes, assorties d'un petit questionnaire qui permet de vérifier les connaissances acquises. Le thème de la semaine est choisi le vendredi qui précède lors d'une réunion. Tous les responsables doivent vérifier le contenu et la mise en application de cette formation.

La plupart des pictogrammes et une grande partie du contenu sont fournis par les syndicats.

Qui met en œuvre la pratique ?

Cette pratique est mise en œuvre par l'équipe de direction de l'usine, et un nouveau thème est choisi chaque semaine par les responsables concernés.

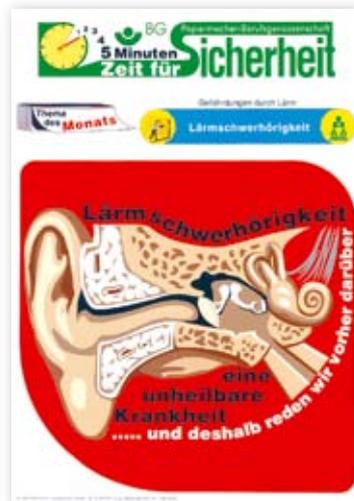
Chaque travailleur ou presque participe quotidiennement aux « Cinq minutes par jour pour la sécurité au travail ».

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Il s'agit d'un outil très utile pour sensibiliser les travailleurs aux divers risques qu'ils courent sur leur lieu de travail. Grâce à cette pratique, le nombre d'accidents mineurs a fortement diminué.

Informations complémentaires :

La caisse de prévoyance contre les accidents du travail fournit un CD de formation.



Observation de la sécurité au travail

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé



Contexte :

Les travailleurs ne savent généralement que peu de choses sur leur lieu de travail spécifique dans l'usine et sur le travail que font les autres personnes dans l'usine. En outre, ils sont très peu sensibilisés à la santé et à la sécurité au travail, car la plupart d'entre eux sont à leur poste depuis longtemps et ne se rendent plus compte du danger.

Description de la pratique :

Cette pratique a pour objectif d'amener chaque employé à prendre en considération le lieu de travail de ses collègues du point de vue de la sécurité. Les travailleurs se rendent dans des secteurs de l'usine qui leur sont inconnus pour observer le comportement de leurs collègues d'un œil neuf. Cette observation a lieu six fois par an. L'observateur discute avec les collègues qu'il a observés de ses remarques et impressions. Des propositions d'amélioration de la santé et de la sécurité sont testées et, le cas échéant, mises en œuvre. Chaque observateur

prévoit un moment pendant lequel il sera observé sur son lieu de travail par ses collègues.

Le projet a reçu le soutien financier de l'organisme allemand de prévention des accidents du travail.

Qui met en œuvre la pratique ?

Cette pratique a été mise en œuvre par le service de gestion des processus et par le responsable de la santé et de la sécurité. Chaque travailleur a depuis l'obligation de participer à ces observations.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

L'observation de la sécurité au travail permet de sensibiliser les travailleurs à la santé et la sécurité et de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités en la matière. Ainsi, les travailleurs sortent de leur vision cloisonnée de l'usine et participent à l'amélioration de la santé et de la sécurité à chaque poste.

Alertes sécurité

Royaume-Uni

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- Santé

Contexte :

Lorsqu'un accident se produit sur leur lieu de travail, les responsables prennent inévitablement des mesures pour empêcher que l'accident ne se reproduise.

La Confédération des industries du papier du Royaume-Uni (Confederation of Paper Industries, CPI) offre le service « Alertes sécurité » pour aider les entreprises à revoir leurs procédures de fonctionnement suite à un accident survenu dans une autre usine, pour permettre à leurs responsables de prendre des mesures préventives avant que le même accident ne se produise au niveau local. Les mesures prises varient au cas par cas (révision des systèmes de protection et de contrôle, modification des procédures, formations complémentaires, etc.).

Description de la pratique :

Au Royaume-Uni, une procédure informelle permet d'alerter les papeteries en cas d'accident grave ou mortel. Si l'entreprise est membre de la CPI, l'association travaille avec elle à la rédaction d'une « alerte sécurité » pour l'industrie. L'alerte décrit brièvement les circonstances de l'accident et si possible, des photographies « parlantes » (détaillées) sont jointes pour illustrer la situation. La CPI commente l'accident et formule des recommandations pour un examen de la situation et la prise de mesures.

Avant la publication de l'alerte, le Bureau pour la santé et la sécurité (Health and Safety Executive, HSE) et les syndicats sont invités à la commenter. En temps normal, pour des raisons juridiques, le HSE refuse de faire des commentaires, mais il lui arrive de fournir des conseils à titre informel ; les syndicats commentent l'alerte après avoir transmis les mesures aux représentants de la sécurité de leurs membres.

L'alerte ne jette **EN AUCUN CAS** le blâme sur l'entreprise ou sur un individu : elle rapporte simplement les faits tels qu'ils se sont déroulés.

Une fois le rapport accepté par l'ensemble des parties, y compris l'entreprise dans laquelle l'accident s'est produit, il est diffusé dans tout le secteur. En outre, les alertes sont envoyées à CEPI afin d'être distribuées aux entreprises membres.

Qui met en œuvre la pratique ?

La CPI prend l'initiative de la publication de l'alerte, avec la coopération de l'entreprise et le soutien des syndicats.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Les « alertes sécurité » sensibilisent le personnel aux causes des accidents évoqués et suggèrent des mesures à prendre pour éviter des accidents similaires. Le partage d'informations se déroule sans discrimination ni préjugés. Le succès ne peut se mesurer que par les mesures prises par les entreprises suite à leurs propres investigations en interne.

Les représentants de la sécurité et des employés sont souvent impliqués dans ces investigations.

Informations complémentaires :

Toutes les « alertes sécurité » de la CPI sont disponibles sur le site Web de la CPI et peuvent être consultées par le public : http://www.paper.org.uk/services/health_safety/safety_alerts.html

Pratiques similaires :



Le PIA est un système d'information en ligne suédois dédié au signalement des accidents qui se sont produits et des accidents évités de justesse. Le système a été créé conjointement par Pappers (syndicat) et Skogsindustrierna (organisation d'employeurs) et inclut une liste de « choses à faire » pour éviter de nouveaux accidents.

La CPI est également en contact avec le Bureau santé et sécurité au travail et environnement de l'industrie australienne de la pâte à papier et du papier (Australian Pulp and Paper Industry Occupational Health, Safety and Environment Unit) pour le partage d'informations au sujet d'accidents graves.

Voir www.ppwsafety.org.

SAFETY ALERT

confederation of
paper industries

12 May 2009
Issue Number 0709

Paper Machine – Fatal Accident

The Incident

On 28th April, a 45 year old man was fatally injured while attempting to remove broke paper from a drying cylinder. The deceased had worked at the paper mill for 17 months.

Details of the incident

The deceased was attempting to remove paper from a drying cylinder and became trapped between the drying cylinder and a dryer fabric roll. This area is protected by a gate guard which is secured by a padlock to prevent access when the paper machine is running. The deceased went through the gate to enter into the area inside the paper machine while it was running. He died later in the hospital from his injuries.

Front close fitting fixed face guards

Start of the after-dryer section

Access gate

Dialogue Santé et Sécurité

France

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Le thème du vieillissement du personnel a pris de l'importance depuis 2006. Des négociations sur la santé et la sécurité au travail dans le secteur du papier et du carton ont débuté à la fin de l'année 2008. Deux ans plus tard, un accord de consensus a été signé le 10 avril 2010 et une nouvelle approche envers la prévention des risques professionnels a été adoptée. Dans ce contexte, le groupe d'employeurs s'est engagé à développer une approche sectorielle de la santé et de la sécurité, et à allouer des ressources dédiées pour l'embauche d'un chargé des politiques de santé et sécurité (budget global de plus de 350 000 EUR).

En s'appuyant sur les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels, notamment la nécessité d'une approche globale et d'une amélioration continue, l'Union des Industries Papetières pour les Affaires Sociales (UNIPAS) a modifié ses statuts au printemps 2011 : ils incluent désormais une politique de santé et sécurité au travail, ainsi que des clauses de dialogue social, emploi et compétences.

Description de la pratique :

Cette évolution est plus qu'une démarche symbolique, politiquement et socialement appropriée. En fait, des mesures concrètes ont déjà été prises en faveur des entre-

prises et des travailleurs dans le domaine de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'instauration d'un comité de santé national et l'élaboration de procédures strictes, comprenant un guide des risques au travail, un guide d'initiation, des minisites Web thématiques, un guide de prévention des troubles musculo-squelettiques, un répertoire des experts nationaux en santé et sécurité, etc.

En outre, en guise de prolongement du projet organisé avec Maturescence (réseau d'experts en gestion des âges) et de la journée d'action nationale du 9 décembre 2010, coorganisée avec le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT), le groupe d'employeurs a volontairement entamé des négociations sur la prévention des maladies professionnelles. Des propositions concrètes ont été présentées début octobre 2011.

Les initiatives et actions qui ont été prises au cours des trois dernières années au niveau national dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail ont contribué à faire du papier et du carton un secteur d'avenir parmi les plus responsables. Cela n'aurait pu être possible sans le soutien de FACT, étant donné les tensions et litiges entre les partenaires sociaux sur le thème de la prévention des risques professionnels, qui sont étroitement liés au prolongement de la vie active et à l'exposition à des matériaux et processus qui sont causes de maladies.

FACT, en tant que partenaire du secteur du papier et du carton, a joué le rôle de facilitateur dans ce processus. FACT a été en mesure de sensibiliser les partenaires sociaux aux questions de santé et sécurité au travail et leur a permis de réaliser des progrès avantageux à la fois pour les travailleurs et pour les entreprises.

Qui met en œuvre la pratique ?

En France, cette pratique est mise en œuvre par les représentants des travailleurs et l'UNIPAS.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Il est trop tôt pour bien mesurer l'ensemble des bénéfices, car le programme est encore en cours de dévelop-



pement, mais certains résultats concrets ont déjà été atteints (publication d'un guide des risques au travail, d'un guide d'initiation, de minisites Web thématiques, etc.).

Les partenaires sociaux ont convenu de poursuivre la discussion sur le thème du travail de nuit et sur la question sensible de la durée du travail. Une étude menée par le cabinet Ergonova (consultant en ergonomie) est en cours d'examen et les recommandations proposées devraient être adoptées par les parties avant le début des négociations consacrées au travail de nuit au premier semestre 2012.

Informations complémentaires :

<http://www.unipas.org/site/>

<http://www.unidis.fr/>

Cercles de santé

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Cette pratique a été mise en œuvre pour aider les employés à gérer leurs problèmes de santé et en raison de l'augmentation de l'âge de la retraite. Des cercles de santé ont été formés dans chaque usine allemande du groupe, dans tous les services et pour tous les employés (travailleurs par équipes et travailleurs normaux). Les cercles de santé ont été mis en place en coopération avec des centres sportifs et de remise en forme, l'assurance-maladie ainsi que la caisse de prévoyance contre les accidents.

Description de la pratique :

Les cercles de santé se rencontrent régulièrement pour faire le point sur les problèmes dans les divers services et discuter des priorités. Les problèmes prioritaires sont présentés à un groupe de pilotage. Ce groupe décide ensuite des problèmes à résoudre.

Plusieurs mesures sont déjà en place :

- ▶ L'entreprise verse une contribution pour l'abonnement à un centre sportif et de remise en forme (50 % de l'abonnement).
- ▶ Des journées sont consacrées à la santé à l'usine (conseil en nutrition, exercice physique, etc.).
- ▶ Des séminaires sont organisés avec la caisse de prévoyance contre les accidents (sécurité sur le lieu de travail).
- ▶ Des contrôles mensuels de la sécurité sur le lieu de travail sont effectués par le responsable du service avec l'aide d'un technicien supérieur. Les résultats de ces contrôles sont présentés lors d'une réunion du comité chargé de la sécurité sur le lieu de travail.
- ▶ Des tests sanguins sont proposés aux travailleurs exposés à des substances chimiques dangereuses.
- ▶ Des contrôles médicaux préventifs sont offerts tous les deux ans.
- ▶ Un espace Web distinct sur l'intranet est consacré à la promotion de la santé sur le lieu de travail.

Qui met en œuvre la pratique ?

Ces cercles de santé ne peuvent voir le jour qu'avec l'aide de centres sportifs et de remise en forme, l'assurance-maladie et d'autres partenaires. Lorsqu'un cercle de santé est créé, sa responsabilité incombe aux responsables de l'unité et du service et au comité d'entreprise, mais chaque travailleur y contribue également par sa motivation.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Il est trop tôt pour bien mesurer l'ensemble des bénéfices, mais les résultats attendus pour chaque individu sont les suivants :

- ▶ Plus grande motivation
- ▶ Plus d'autonomie en matière de santé et de nutrition
- ▶ Plus grande sensibilisation à la sécurité au travail
- ▶ Plus grande capacité à résister au stress

« Pilier » Santé et Sécurité

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- Usine de pâte à papier
- Usine de papier
- Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- Santé

Contexte :

Tout problème technique ou de sécurité dans une usine doit être détecté et résolu aussi rapidement que possible.

Le « Pilier » Santé et Sécurité a été établi pour réagir rapidement à de tels problèmes et en guise de mesure préventive pour les employés.

Description de la pratique :

Par le biais de réunions régulières et d'une coopération étroite des groupes de travail au sein des services Ressources humaines, Production, Sécurité au travail, Paramédical, ainsi que du Comité d'entreprise, des problèmes spécifiques sont abordés et des opportunités d'amélioration identifiées. Ces problèmes spécifiques peuvent relever de la protection contre le bruit, de la protection des non-fumeurs, des conditions de travail et des évaluations de l'environnement de travail.

Chaque travailleur a le droit de contacter les participants du « Pilier » Santé et Sécurité pour leur signaler des lacunes. Le groupe tentera alors de résoudre le problème défini aussi rapidement que possible.

Qui met en œuvre la pratique ?

La décision de mettre en place une procédure à l'échelle de l'usine telle que le « Pilier » Santé et Sécurité ne peut être prise qu'avec le soutien sans réserve de l'équipe de direction. Une fois le « Pilier » opérationnel, les membres des services impliqués sont responsables de son fonctionnement et de ses résultats.



Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Les problèmes sont identifiés plus tôt, ce qui permet de trouver des solutions et de les mettre en œuvre plus rapidement.

Toutefois, le budget du groupe de travail est limité. Des améliorations trop ambitieuses prendraient trop de temps en raison des longues procédures d'autorisation.

Groupe de travail Protection de la santé

Allemagne

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

La santé, la sécurité et la prévention dans l'industrie du papier sont un véritable enjeu local.

Environ 70 % des employés travaillent par équipes qui se relaient en continu : ils doivent donc non seulement gérer leur charge de travail générale, mais aussi les problèmes physiques qui peuvent en résulter. Le recul de l'âge de la retraite et l'évolution démographique correspondante font de la santé un facteur toujours plus important. C'est pourquoi le groupe de travail a été fondé en 2004. Depuis, il poursuit ses activités avec succès.

Description de la pratique :

Le groupe de travail a été fondé à l'initiative du comité d'entreprise et les services suivants y participent : sécurité au travail, médecine du travail, gestion des ressources humaines, fonds d'assurance-maladie, restauration et comité d'entreprise. Si nécessaire, d'autres personnes compétentes sont conviées. Aujourd'hui, le groupe de travail est géré et modéré par le service de la santé et de la sécurité au travail.

Il se réunit régulièrement tous les trois mois environ pour discuter de thèmes spécifiques.

Depuis quelques années, des « semaines de la santé » ont été organisées chaque année dans certaines usines. En coopération avec les associations professionnelles, le fonds d'assurance-maladie, des addictologues, des centres sportifs, etc., des actions préventives ciblées ont été menées avec succès.

Qui met en œuvre la pratique ?

La santé et la sécurité au travail revêtent une importance cruciale, et l'ensemble des unités et des responsables doivent s'y impliquer. Actuellement, le service de la santé et de la sécurité au travail est en charge de la mise en œuvre des politiques.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Le groupe de travail Protection de la santé a apporté les bénéfices suivants :

- ▶ Des distributeurs d'eau ont été installés dans tous les secteurs de l'usine (hydratation régulière pour faire baisser une pression sanguine élevée, etc.).
- ▶ Un soutien financier pour l'utilisation des installations en centre de fitness est désormais octroyé à tous les travailleurs.
- ▶ Le dépistage du cancer colorectal est proposé à tous les travailleurs.
- ▶ Malgré une charge de travail importante, un faible taux d'absentéisme pour maladie et un taux de rotation très faible ont été mesurés dans la plupart des secteurs.

Informations complémentaires :

Le groupe de travail traite actuellement le thème des possibilités de services de garde d'enfants.



« Health and Fun »

Pays-Bas

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- Transport et manutention
- Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

Les entreprises sont confrontées à un taux plus élevé de congés de maladie, à une diminution de la productivité et une augmentation des coûts. Un changement est donc nécessaire.

La pratique « Health and Fun » (santé et plaisir) est nécessaire, car 33 % des actifs aux Pays-Bas ne mènent pas une vie suffisamment saine. Actuellement, on observe des cas de maladies chroniques chez presque 25 % de la population !

La pratique « Health and Fun » garantit la vitalité et la bonne santé du personnel, permet d'éviter l'absentéisme et fait augmenter la productivité grâce au « Lifestyle Compass » (boussole mode de vie). Cette boussole aborde cinq thèmes : bouger, tabac, alcool, alimentation, relaxation.

Description de la pratique :

Avec l'aide d'un partenaire externe, l'un des membres de la Royal Netherlands Paper and Board Association a entrepris de mettre au point une politique de santé efficace et des mesures adéquates pour lutter contre les problèmes de poids, en veillant à ce que les employés fassent de l'exercice, arrêtent de fumer, réduisent leur consom-

mation d'alcool, mangent sainement et se relaxent suffisamment. Ils se sont appuyés pour cela sur un « Health Compass » (boussole santé) qui compte 7 étapes :

1. Obtenir du soutien
2. Utiliser les structures actuelles
3. Analyser les besoins et souhaits
4. Concevoir un plan
5. Mettre le plan en application
6. Faire une évaluation
7. Garantir des résultats

Ces mesures ont eu les résultats suivants :

- ▶ La cafétéria de l'entreprise a modifié ses menus.
- ▶ Des sessions de formation au sujet des calories et des graisses ont été proposées aux employés.
- ▶ Les employés ont été informés de la quantité d'exercice nécessaire pour brûler des calories.
- ▶ À titre volontaire, des employés se sont pesés chaque semaine et ont consigné les résultats dans un classeur Excel. Cette petite compétition est une idée des employés eux-mêmes.

Qui met en œuvre la pratique ?

La pratique « Health and Fun » sera mise en œuvre par les usines à titre individuel, mais elles peuvent demander l'aide d'un partenaire externe ou de l'association.

Elle doit être soutenue à tous les niveaux hiérarchiques avant d'être mise en œuvre.

La pratique « Health and Fun » est volontaire : les travailleurs sont libres d'y participer ou non.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

L'adoption de cette pratique améliore les relations entre les employés et leur employeur (discussions, enthousiasme et appréciation). Elle permet également de faire baisser l'indice de masse corporelle chez certains employés, le taux de congés de maladie, ainsi que le nombre d'accidents (à plus long terme).



Pratiques similaires :

En Allemagne, une autre pratique permet de sensibiliser les employés à leur santé. Avec la collaboration du fonds d'assurance-maladie et du médecin du travail, des maladies prioritaires sont identifiées et des semaines dédiées à la santé sont organisées en fonction. Pendant ces événements, il est possible de dépister les personnes affectées et de proposer des mesures adéquates. Des conseils leur sont donnés et des changements de comportement leur sont recommandés.

Grâce à cette pratique, les maladies latentes ou les comportements pathogènes sont démasqués.

Prix « Safe Ideas »

Italie

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Usine de pâte à papier
- ✓ Usine de papier
- ✓ Usine de carton

DOMAINE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Opérations quotidiennes
- ✓ Transport et manutention
- ✓ Maintenance
- ✓ Santé

Contexte :

La promotion de la santé et de la sécurité au travail représente un impératif éthique, au-delà des exigences légales. Il est absolument nécessaire de promouvoir une culture de la sécurité dans les entreprises, en mettant l'accent sur certaines activités qui déboucheront sur une confiance réciproque, la compréhension et la sensibilisation.

L'objectif est de travailler en équipe à la concrétisation de cette vision partagée. Il s'est avéré nécessaire d'améliorer l'implication parmi tous les groupes d'employés et de distinguer leur contribution d'une manière « concrète ». L'objectif est de faire naître un esprit d'équipe pour parvenir ensemble à atteindre un but commun.

Description de la pratique :

Le prix « Safe Ideas » (idées sûres) a été mis en place pour renforcer l'implication à tous les niveaux de l'organisation.

Il existe deux catégories différentes, la première réservée aux responsables S&S, aux représentants des travailleurs et aux membres du comité de santé et sécurité, la seconde à tous les autres travailleurs de l'entreprise.

Le prix a pour but de promouvoir les idées, propositions et suggestions visant à améliorer la santé et la sécurité au niveau de l'organisation, de la gestion, des comportements et de la technique. Plus les idées sont concrètes et novatrices, mieux c'est. Pour proposer sa candidature, il faut compléter un formulaire et joindre des photos, de courtes vidéos et d'autres documents, et envoyer le tout au secrétariat.



Qui met en œuvre la pratique ?

La pratique a été mise au point par Sofidel et doit être mise en œuvre par le responsable S&S de l'usine. La participation volontaire des travailleurs est requise.

Quels sont les bénéfices de cette pratique ?

Cette pratique procure deux sortes de bénéfices. D'un côté, il y a les réponses que les employés et les travailleurs donnent eux-mêmes et qui sont utiles pour améliorer la sécurité dans l'usine. De l'autre côté, le concours incite les travailleurs à réfléchir au sujet des questions de santé et sécurité dans leur usine et les sensibilise davantage aux accidents ou dangers.

Informations complémentaires :

Un jury d'experts en santé et sécurité sélectionne les meilleures idées.

Le premier prix est un week-end tout compris dans une grande ville européenne. L'idée gagnante est partagée et mise en œuvre dans toutes les usines du groupe.

Le gagnant de 2010/2011 a gagné un séjour à Paris grâce à une idée fortement susceptible de réduire les risques associés à la manutention manuelle des charges. L'idée était de construire des chariots pour transporter les tubes de carton. Ces chariots sont conçus pour pouvoir être manœuvrés à la main et être réglés si nécessaire. Ils possèdent des roues pour faciliter la manutention, ainsi qu'un support pour les tubes de carton. Le système permet la manutention de tubes de carton de différents diamètres.

Conclusion



La santé et la sécurité constituent une cible en mouvement constant. Les bonnes pratiques recommandées aujourd'hui deviendront tôt ou tard obsolètes. De nouvelles connaissances, l'expérience acquise, le développement de technologies et l'innovation peuvent donc contribuer à limiter les risques sur le lieu de travail.

CEPI et EMCEF invitent leurs membres à appliquer les bonnes pratiques proposées et à en discuter. Elles recommandent aux autres industries de consul-

ter le rapport et les pratiques envisagées, et de voir comment elles peuvent en tirer parti et les adapter à leur propre situation. L'industrie du papier peut également apprendre des autres secteurs.

Ce rapport peut en outre servir de fondation aux campagnes de l'EU-OSHA pour des lieux de travail plus sûrs et plus sains.

Les commentaires visant à améliorer ces pratiques et réduire davantage les risques sont les bienvenus et peuvent être adressés à mail@cepi.org ou info@industrial-europe.eu.



L'importance de la santé et de la sécurité au travail aujourd'hui dans l'UE



La protection de la santé et de la sécurité au travail est une tâche à laquelle la Commission européenne s'est attelée avec sérieux.

Il est largement admis que la législation européenne sur la santé et la sécurité au travail a permis à l'UE de devenir le leader mondial dans ce domaine. Les partenaires sociaux européens ont contribué, directement ou indirectement, à la plupart de ces avancées sur les plans législatif et politique.

Investir dans la santé et la sécurité au travail est bénéfique à la fois pour les entreprises et pour les travailleurs. Cela contribue aux performances de l'entreprise, améliore le bien-être des employés, fait baisser les taux d'absentéisme et de rotation du personnel, et procure une plus grande satisfaction au travail. En outre, cela améliore l'espérance de vie et évite le gaspillage des ressources humaines. Les coûts que représentent les accidents du travail et les maladies professionnelles justifient à eux seuls les investissements en matière de santé et sécurité au travail. La survie et l'expansion des entreprises européennes reposent sur une main-d'œuvre impliquée et en bonne santé, qui ne peut s'épanouir que dans un environnement de travail de haute qualité, offrant des conditions de travail sûres et saines.

Il va sans dire que la qualité de l'environnement de travail est un facteur important en termes de compétitivité et peut jouer un rôle décisif dans le développement du potentiel des travailleurs. C'est en partie dans cette logique que s'inscrit la stratégie de l'Union européenne pour la prochaine décennie : la stratégie « Europe 2020 ». Son objectif est d'intensifier les réformes structurelles

en Europe pour parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive.

Les politiques de santé et sécurité ont toute leur place dans cette nouvelle stratégie. Faire baisser le nombre d'accidents et limiter l'incidence des maladies professionnelles est une fin en soi, car cela atténue les souffrances humaines, mais permet aussi de réduire l'absentéisme et les coûts liés à la prise en charge de la maladie et de l'invalidité. C'est également essentiel pour améliorer les conditions de travail afin que les personnes restent plus longtemps sur le marché du travail et que la main-d'œuvre gagne en compétence, ce qui est un atout majeur pour une économie compétitive, durable et innovante. La Commission européenne considère donc que l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail est aujourd'hui un élément clé de la durabilité et de la compétitivité de l'économie de l'UE.

Depuis l'établissement d'un Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur du papier et de la pâte à papier en 2010, la Commission soutient les organisations d'employeurs et de travailleurs, CEPI et EMCEF, dans le développement du dialogue social au niveau européen. La Commission salue leurs efforts concertés, en particulier le travail effectué dans le cadre de ce projet de santé et sécurité au travail. La brochure qui en est le fruit est un bon exemple de dialogue social européen et un outil utile pour les responsables et les travailleurs dans ce domaine spécifique.

Armando Silva, Directeur

(Législation sociale et de l'emploi, dialogue social)



Glossaire

18001 OHSAS	Occupation Health and Safety Assessment Series – Référentiel d'évaluation des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail
ASPAPPEL	Asociación Española de Fabricantes de Pasta, Papel y Cartón – Association des industries espagnoles de la pâte à papier, du papier et du carton
CEPI	Confederation of European Paper Industries – Confédération européenne des industries du papier
CPI	Confederation of Paper Industries – Confédération des industries du papier (Royaume-Uni)
EMCEF	European Mine, Chemical and Energy Workers' Federation – Fédération européenne des syndicats des mines, de la chimie et de l'énergie
Espace confiné	Désigne un espace clos ou partiellement clos qui peut devenir dangereux pour une personne qui y pénètre en raison des substances qui s'y trouvent ou pour d'autres conditions (p. ex. manque d'oxygène)
EU-OSHA	European Agency for Safety and Health at Work – Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
FACT	Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail (France)
FITAG-UGT	Fédération des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture (Espagne)
FSC-CCOO	Federación de Servicios a la Ciudadanía – Confederación Sindical de Comisiones Obreras – Confédération espagnole des commissions de travailleurs
HSE	Health and Safety Executive – Bureau pour la santé et la sécurité (Royaume-Uni)
Kaizen	Philosophie ou pratiques qui ciblent l'amélioration continue des processus de fabrication, d'ingénierie, de développement des jeux et de gestion des affaires (Japon)
Koninklijke VNP	Koninklijke Vereniging van Nederlandse Papier- en kartonfabrieken – Association néerlandaise des industries du papier et du carton
LTT	Lockout Tagout Tryout – Verrouillage, étiquetage, essai
Maturescence	Réseau français d'experts en gestion des âges, discrimination au travail et santé au travail
Pappers	Svenska Pappersindustriarbetareförbundet – Syndicat suédois des travailleurs du papier
PDG	Président-directeur général
PIA	Pappersindustrins Informationssystem om Arbetsmiljö – Base de données suédoise des accidents du travail
Skogsindustrierna	Fédération suédoise des industries forestières
S&S	Santé et sécurité
UNIPAS	Union des Industries Papetières pour les Affaires Sociales (France)



EMCEF et CEPI souhaitent remercier pour leur contribution:

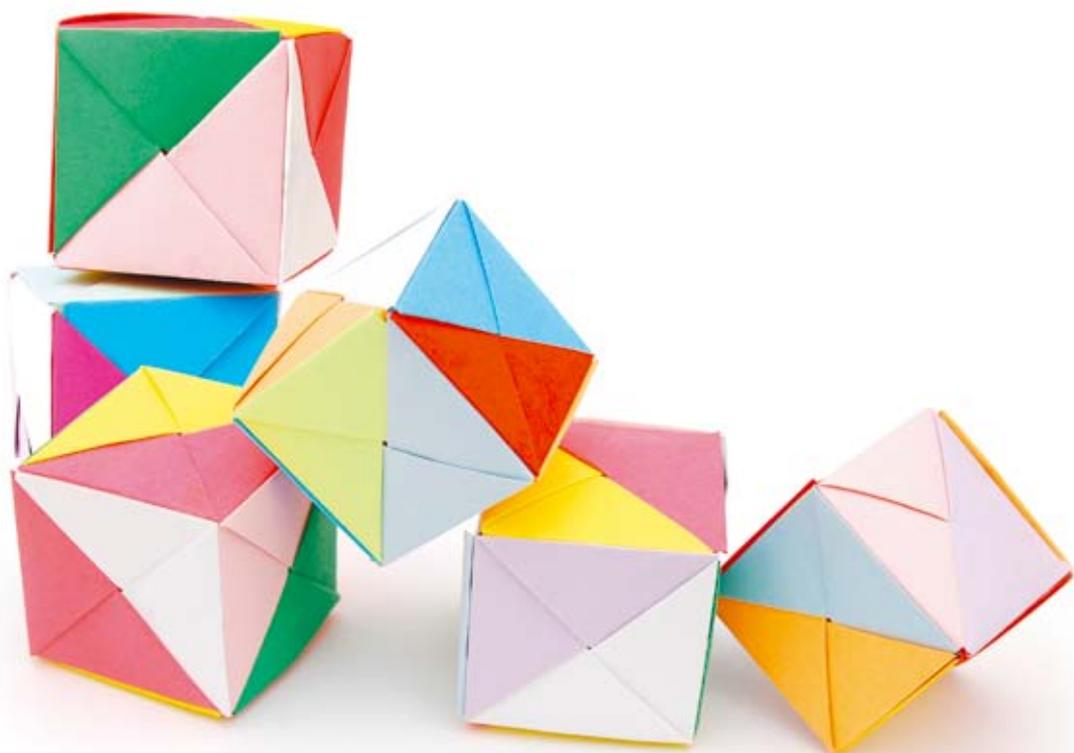
- ▶ La Commission européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Inclusion
- ▶ Norbert Schöbel et Carlos Alberto Lopes, de la Commission européenne, qui ont soutenu le dialogue social pour le secteur du papier et ce projet.
- ▶ Oliver Hahlbohm, qui a recueilli, analysé, résumé et agencé la plus grande partie des données de ce rapport.
- ▶ Christer Larsson, Bud Hudspith, Michel Morganti, João Rebola, Lasse Wahlstedt, Erwin Heijbroeck, Marko Diekstra, Miguel-Angel Gaitán González, Mikko Lehtonen et Peter Schuld, qui ont sélectionné les pratiques et apporté leurs conseils au développement du rapport.
- ▶ Teresa Presas, Corinna Zierold, Noura Younes, Catherine De Norre, Jorma Rusanen et Bernard de Galembert, qui ont assuré direction du projet et la réalisation pratique du rapport.
- ▶ Tim Watts, qui a veillé à la consistance, l'harmonie et la lisibilité générales du rapport.
- ▶ Eevaliina Rusanen, qui a réalisé la conception et la mise en page.
- ▶ Andrew Braund, Inès Maria Chacón Paz, Iris Bienert, Gian Luca Antonelli, Werner Auracher, Gerben Bulten, Simon Heinz, Winfried Harren, Marit Holtermann Foss, Arno Salminen, Jukka Hämäläinen, Esa Kaitila, Per Hidesten, Arnaud Couvreur, Waldemar Janczarski, Ralf Vache, Holger Lennartz et toutes les organisations membres d'EMCEF et de CEPI pour avoir fourni des exemples de bonnes pratiques et les illustrations qui correspondaient.
- ▶ Detlef Höffken et Katherine Merignac qui ont assuré la traduction de cette brochure en allemand et en français.



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.



A series of horizontal dotted lines for writing, spaced evenly down the page.





Working together for risk prevention

Healthy Workplaces

